



## Acteurs et métiers

# Un réseau d'avenir

**Créé en 2009, le réseau Entrepreneurs d'avenir réunit aujourd'hui quelque 500 dirigeants d'entreprises qui s'engagent à promouvoir un nouveau modèle pour l'entreprise, en conjuguant progrès économique, social et environnemental. Portrait d'un réseau en effervescence.**

Il y a deux ans, le premier Parlement des entrepreneurs d'avenir faisait salle comble à l'Assemblée nationale. Pendant une journée, près de 1000 chefs de PME de l'économie sociale ou « traditionnelle » débattaient à bâtons rompus de leur vision de l'entreprise responsable. En a résulté alors une « Charte de l'entrepreneur d'avenir », la création d'un réseau de 200 entrepreneurs et des groupes de travail destinés à alimenter le monde économique et politique en idées nouvelles. Avec la « volonté d'entreprendre autrement et de promouvoir une entreprise humaine et solidaire », où « la compétitivité doit se conjuguer avec le respect de l'individu, de son bien-être au travail, des normes éthiques, sociales et environnementales », précise le site d'Entrepreneurs d'avenir. Deux ans plus tard, Jacques Huybrechts, le fondateur du réseau, se réjouit de réunir quelque 500 membres autour de ce projet. Parmi eux : le groupe SOS, Alter eco, Babyloan, Lafuma, Lea Nature, Enercoop ou Voyageurs du monde avec des réseaux associés comme Ashoka, le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, France initiative, Max Havelaar ou Femmes 3000. Le tout avec l'appui financier de Generali.

« L'idée du réseau m'est venue par le biais des événements que j'organise avec mon agence (CHK), tels que la Cité de la réussite ou l'Université de la Terre. Je voulais y inviter des entreprises « responsables » mais je me suis rendu compte qu'il n'était pas si facile de distinguer celles qui l'étaient vraiment. Nous avons donc fait quelques réunions et choisi plusieurs entreprises qui nous paraissaient réunir les bons critères », explique-t-il quelques jours après la tenue du deuxième Parlement, qui s'est tenu à Nantes le 12 et 13 mai dernier. Si les premiers membres ont été sollicités, la démarche est aujourd'hui inversée et les candidatures sont examinées par un Comité



de sélection selon une grille de critères qui se met progressivement en place. Parmi les principes de base : que l'entreprise, Scop ou association compte au moins 3 personnes et réalise 100 000 euros de chiffre d'affaires. Mais, reconnaît Jacques Huybrechts, « nous ne voulons pas être trop restrictifs : il peut y avoir des entreprises qui ne remplissent pas tous nos critères sociaux ou environnementaux mais qui travaillent dans cet esprit, avec une dynamique de progrès ».

### Des groupes de travail dans tous les domaines

C'est sans doute aussi ce mélange qui permet au réseau de brasser les idées dans la dizaine de groupes de travail qui se sont mis en place dans plusieurs régions clés, autour d'entrepreneurs du réseau mais aussi de collectivités locales, de grands groupes, d'établissements d'enseignement supérieur, etc. Ainsi, à Nice, Claire Peradotto qui dirige la société de signalétique du même nom, regroupe chaque mois une trentaine d'entrepreneurs adhérents. Pour permettre de mieux véhiculer le concept du développement durable auprès des entreprises peu sensibilisées à la question, le club a ainsi créé un « éventail du DD » où sont expliqués les piliers du développement durable (social, sociétal, environnemental, économique et gouvernance). Tous les 6 mois, des rencontres avec les entreprises de la région permettent de discuter du DD avec des politiques, artistes, philosophes, etc. Dans les autres régions, un groupe planche par exemple sur la communication responsable (avec un questionnaire d'auto-évaluation qui a séduit l'Union des annonceurs), un autre travaille en parallèle de l'expérimentation gouvernementale sur l'affichage environnemental, et un troisième a produit une « charte de l'investisseur d'avenir » qui propose « un socle d'engagements communs aux investisseurs qui entendent concilier performance financière, utilité sociale et préservation de l'environnement dans leurs objectifs d'investissement », première étape avant la création d'un label.

Dans le cadre de l'un de ces groupes, celui sur les indicateurs sociaux dans la comptabilité, Sophie Goujon, déléguée générale de l'Agence Don en Nature (ADN) – une

association qui se charge de redistribuer les invendus non alimentaires de quelque 35 marques à plus de 167 associations d'aide aux plus démunis – peut expérimenter, avec l'aide du cabinet Saint Front de Toulouse, la mise en place de nouveaux indicateurs. « Nous travaillons par exemple sur le « gain de fierté » que peuvent trouver les personnes en difficulté dans le fait d'avoir un produit neuf et de marque, et qui leur donne un sentiment d'inclusion dans la société. Nous l'avons présenté au Parlement de Nantes mais nous ne sommes qu'au début de la démarche, nous pensons pouvoir présenter 4 indicateurs en septembre. Mais il s'agit d'outils très novateurs, qui nécessitent beaucoup de pédagogie », explique Sophie Goujon. Pour elle, le réseau et ses temps forts parlementaires sont un vrai « accélérateur » pour les activités de cette association, née quasiment au même moment que les Entrepreneurs d'avenir. « Le networking est considérable ! Au Parlement de Nantes, la présentation de notre expérimentation nous a permis de donner un espace de visibilité à notre association et les gens se sont montrés très intéressés par notre concept. Alors que les négociations avec les entreprises donatrices nous prennent généralement des mois, en deux jours, plusieurs se sont présentés spontanément et un mois plus tard nous recevions notre première livraison de Maison du monde ! Depuis nous recevons aussi des candidatures de bénévolat de la part d'entrepreneurs... »

Pour accroître sa propre visibilité, le réseau compte sur la présidentielle 2012. Déjà en 2010, les entrepreneurs d'avenir avaient profité des régionales pour lancer un questionnaire orienté sur la RSE aux candidats. Cette fois-ci, le réseau entend profiter de la campagne pour entamer un dialogue avec eux et leur faire une série de propositions. « Nous allons rencontrer un certain nombre d'experts sur les sujets de la RSE, du développement économique, de la vie au travail, et consigner le tout dans un livre blanc qui sera présenté aux politiques », explique ainsi Capucine Fandre, la présidente du cabinet de conseil en lobbying et affaires, publiques. Séance publique, membre des Entrepreneurs d'avenir. Les résultats seront sans doute largement analysés lors du prochain parlement du réseau, qui se tiendra dans le premier semestre 2012, de nouveau à l'Assemblée nationale.

[www.entrepreneursdavenir.com](http://www.entrepreneursdavenir.com)

Béatrice Héraud ■

### Le réseau

487 entrepreneurs, 19 réseaux associés et 28 experts dont :

- 66% d'entreprises
- 17 % d'associations, fondations et ONG
- 12 % d'experts et autres
- 5% de Scop et Scic

Contact : 01 45 44 51 75, mail : [contact@entrepreneursdavenir.com](mailto:contact@entrepreneursdavenir.com)